

DES ÉTUDES À L'EMPLOI



PHILOSOPHIE

Table des matières

Les secteurs professionnels proches de la discipline	5
Enseignement, Formation	6
Documentation, Métiers du livre	8
Recherche, Innovation	10
Communication, Journalisme, Multimédia	12
Des secteurs professionnels éventuellement envisageables	15
Culture, Patrimoine, Tourisme	16
Aménagement, Développement local	18
Management, Fonctions administratives	20
Social, Humanitaire	22
Ressources humaines	24
Sigles utilisés	26

Mode d'emploi du document

Des pistes à explorer

Ce document a pour objectif de donner des pistes qu'il appartiendra à l'utilisateur d'explorer. Il indique des secteurs potentiellement envisageables sur la base des compétences en cours d'acquisition en licence et non en fonction de statistiques d'insertion professionnelle.

Détermination des secteurs professionnels pour la licence

Le choix des secteurs professionnels se fait en s'appuyant sur des compétences en cours d'acquisition à différentes étapes de la licence ou bien sur une ouverture de certains diplômes à des filières d'origines très diverses.

Les secteurs potentiellement envisageables sont classés en 2 catégories :

- les secteurs professionnels proches de la discipline : ce sont les secteurs vers lesquels une poursuite d'études est « logique » et s'appuie essentiellement sur les acquis de la licence
- les secteurs professionnels éventuellement envisageables : ce sont les secteurs qui nécessitent de mobiliser quelques-unes des compétences acquises en cours de licence mais qui demandent également un intérêt pour le domaine, attesté par une expérience professionnelle, soit au titre d'une implication dans une association, un club, etc. soit dans le cadre d'un job étudiant ou d'un stage facultatif.

L'accès à ces secteurs professionnels peut être facilité par une ouverture très large du diplôme à des disciplines variées.

Des informations non exhaustives

Les informations contenues dans cette brochure ne sont pas exhaustives et sont susceptibles d'être modifiées à tout moment.

Des poursuites d'études après une 2e ou 3e année de licence

Pour chaque secteur, sont mentionnées les formations professionnelles offertes à l'UGA après la validation d'une L2 ou L3, de la licence professionnelle (Bac + 3) au Master (Bac +5).

Aux exemples de métiers indiqués pour chaque secteur professionnel ne correspondent pas nécessairement des formations proposées à l'UGA. D'autres parcours peuvent être envisagés dans d'autres universités ou écoles spécialisées.

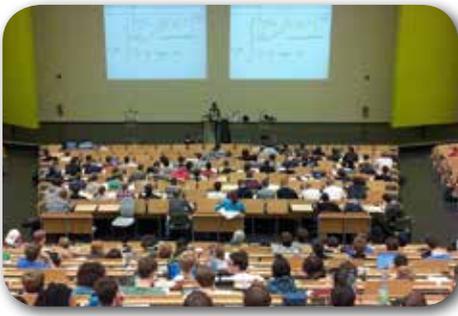
Un accès sélectif aux formations professionnelles

L'accès à une formation professionnelle est toujours sélectif. Cette sélection peut prendre différentes formes : un choix spécifique d'option en cours de licence et/ou la constitution d'un dossier de candidature suivi, dans certains cas, d'un entretien de motivation avec un jury, la réussite à un concours, etc.

Dans tous les cas : stages, choix du sujet de mémoire et des travaux universitaires, activités de loisirs et associatives et emplois étudiants favorisent l'accès aux formations sélectives. Ils constituent des passerelles nécessaires pour aller de la formation universitaire à une démarche professionnelle.

Les secteurs professionnels proches de la discipline

Enseignement, Formation



Ce secteur regroupe tous les professionnels spécialistes de la pédagogie, que ce soit dans l'enseignement initial ou dans l'enseignement relevant de la formation continue. Leur statut varie selon la (ou les) discipline(s) enseignée(s) et le public auquel ils s'adressent : professeur des écoles dans l'enseignement primaire, professeur de collège ou de lycée dans le secondaire, enseignant-chercheur à l'université, formateur d'adulte dans le système de formation continue, etc.

Ce secteur regroupe également des métiers ayant une forte proximité avec la pédagogie : conseillers principaux d'éducation, professeurs documentalistes, chefs d'établissements ou psychologues de l'éducation nationale, spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle dans les collèges et les lycées, conseillers pédagogiques, directeurs d'école ou psychologues de l'éducation nationale, spécialité éducation, développement et apprentissages dans le primaire, responsables pédagogiques ou conseillers en formation continue, etc. pour la formation des adultes.

Des exemples de métiers

↳ Formateur :

sa principale fonction est de transmettre des savoirs ou savoir-faire à des groupes en formation. Il élabore et fait évoluer les programmes pédagogiques, produits de formation, supports de cours... Le formateur peut également être chargé de la préparation et de l'organisation matérielle du stage.

↳ Responsable pédagogique :

son rôle est de concevoir et d'élaborer les supports pédagogiques, en collaboration avec les formateurs. Il est responsable de la qualité pédagogique, il définit les projets de produits et joue un rôle de proposition et de conseil vis à vis des clients. Il coordonne une équipe pédagogique de formateurs et peut dispenser lui-même des actions de formation.

↳ Conseiller Principal d'Éducation (C.P.E.)

il gère la vie scolaire dans les collèges et les lycées d'enseignement général ou technique. Il surveille les élèves et contrôle le respect du règlement intérieur de l'établissement d'enseignement (comportement, sécurité, effectifs, ponctualité, assiduité...) afin de garantir de bonnes conditions de scolarité. Il a à la fois un rôle d'encadrement, de dialogue et d'animation. Il encadre également les équipes d'assistants d'éducation.

↳ Inspecteur de l'éducation nationale (I.E.N.) :

c'est un cadre de la fonction publique qui participe à l'animation pédagogique et à l'évaluation du travail des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation. Ses missions s'articulent autour de quatre axes fondamentaux : inspecter et évaluer

(évaluation des projets des établissements scolaires, évaluation des personnels enseignants...), animer et impulser (participation à l'organisation des établissements, aide à l'élaboration des projets d'établissements, prise en charge du recrutement et de la formation des personnels, définition des programmes disciplinaires, organisation des examens, aide au choix des équipements pédagogiques des établissements...).

↳ Enseignant du second degré :

il fait acquérir des connaissances et des savoir-faire dans sa discipline. Il aide l'élève à développer une réelle autonomie dans son travail et à élaborer un projet personnel de formation. Il participe ainsi, au sein de l'équipe éducative, à la formation et à l'éducation du jeune.

↳ D'autres métiers :

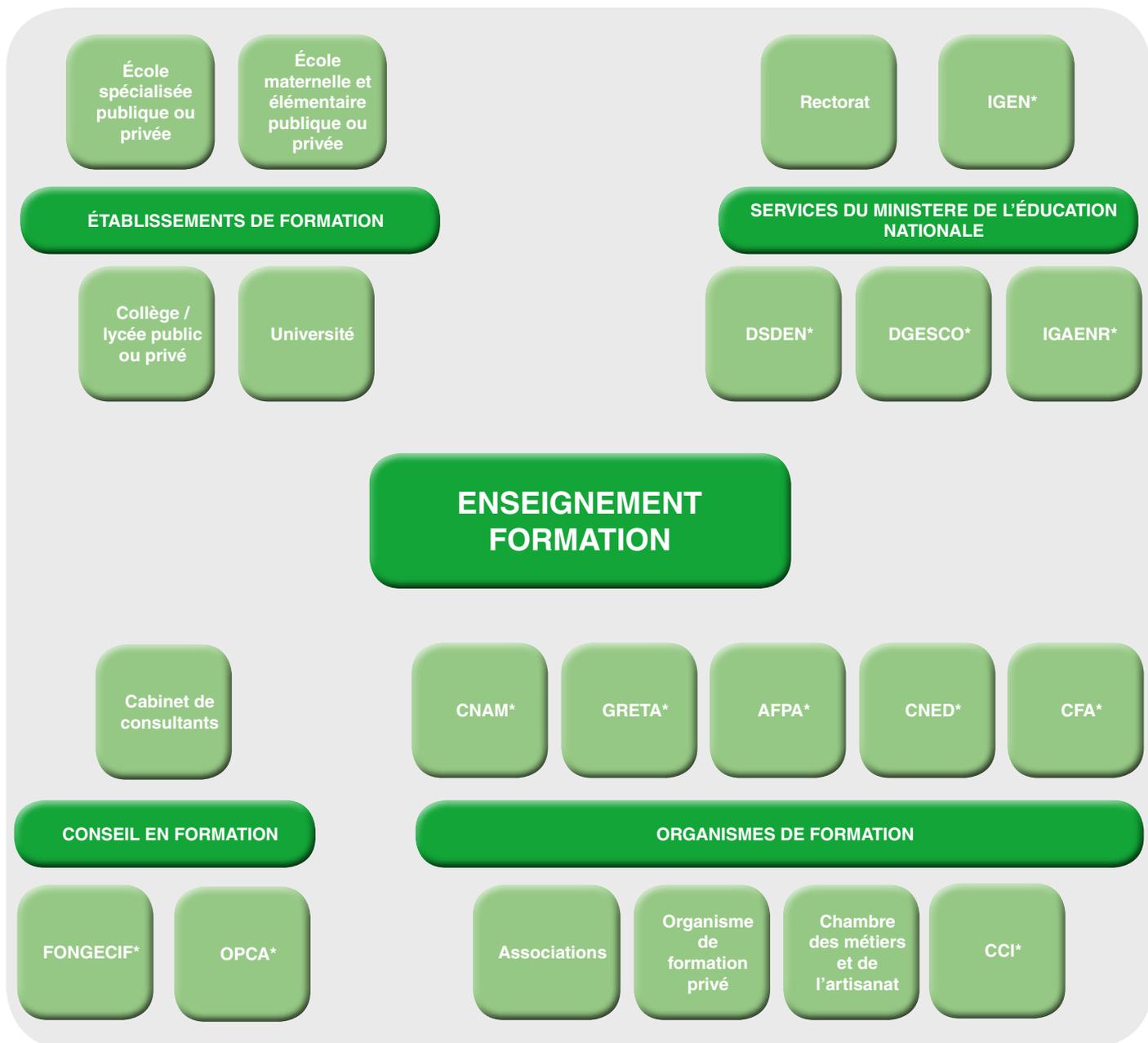
Conseiller en formation - Professeur des écoles - Enseignant spécialisé - Conseiller pédagogique - Professeur des universités

Formations possibles à l'UGA

♦ Master (Bac + 5)

- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré - [Encadrement éducatif](#)
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1er degré - [Professorat des écoles](#)

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- [Les métiers et l'emploi dans l'enseignement](#) (ONISEP)
- [Les métiers de l'éducation nationale](#) (Ministère de l'éducation nationale)
- [Les métiers de l'enseignement et de la formation](#) (CIDJ)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiches CIDJ** n° 2.41 : Les métiers de l'enseignement ; n° 2.42 : Professeur des écoles ; n° 2.43 : Professeur de lycée et de collège ; n° 2.442 : Professeur de lycée professionnel ; n° 2.443 : Professeur d'établissement agricole ; n° 2.45 : Enseignant du supérieur
- **Parcours ONISEP** n° 117 : [Les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation](#) n°132 : [Les métiers auprès des enfants](#)

Ressources numériques

- [Fiches CIDJ](#) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)



Documentation, Métiers du livre

Ce secteur regroupe les métiers qui traitent des documents, et plus particulièrement des livres pour les domaines de l'édition, de la librairie et des bibliothèques.

Édition, librairie, bibliothèque

Édition, librairie, bibliothèque relèvent de la chaîne du livre. En effet, pour qu'un livre arrive jusqu'au consommateur, des professionnels multiples interviennent : les éditeurs conçoivent un projet et coordonnent auteurs, illustrateurs, correcteurs et ma-

quettistes. Les assistants ou chefs de fabrication, mettent le livre en forme. Puis, ce sont les attachés de presse et les commerciaux qui en assurent la promotion et la diffusion. Au bout de la chaîne, les libraires conseillent et vendent le livre au public, tandis que les bibliothécaires (ou archivistes) les conservent et les mettent à la disposition du public.

Recrutement :

- dans le secteur de l'édition, le Bac + 5 est apprécié. Les stages constituent également un atout indispensable pour développer un réseau de contacts.
- dans le secteur des bibliothèques, l'essentiel des emplois relève de la fonction publique territoriale. Même si en théorie il est possible de passer les concours avec un niveau Bac, Bac +2 ou Bac + 3, les chances de réussite sont meilleures avec une solide culture générale de base et une formation spécialisée de niveau Bac + 5.

Documentation

Les professionnels de ce secteur travaillent dans des domaines très variés : presse, industrie, cabinet d'avocats, associations... Leur travail consiste à utiliser toutes les ressources à disposition (documents papiers ou audiovisuels, presse, radio et télévision, sites Web, blogs, etc.) pour collecter l'information, la traiter et la classer par thèmes puis la stocker de manière à pouvoir l'utiliser au moment où elle est utile.

Travail constant de veille documentaire sur des bases de données, moteurs de recherche, logiciels spécifiques de classification et de pré-analyse des documents sont les outils indispensables aux documentalistes.

Recrutement : pour ces professionnels, les collectivités arrivent en tête des recruteurs. Dans le privé, seules les grandes entreprises possèdent leur propre service doc.

Des exemples de métiers

↳ Bibliothécaire :

il est le trait d'union entre les ouvrages et les usagers. Accueil du public, conservation du fonds, classement, gestion du prêt... ses tâches sont nombreuses. Il commande les ouvrages (livres, CD, DVD...), les classe, et communique auprès du public. Il accueille les lecteurs, les aide dans leurs recherches et peut les orienter dans leur choix de lecture. Selon la taille et la spécialisation de la bibliothèque, ses tâches peuvent être variées et son public assez différent : enfants ou adultes, chercheurs, étudiants, salariés d'entreprises... Pour élargir le public, le bibliothécaire peut aussi organiser des animations : expositions, rencontres avec des auteurs ou débats, lecture de contes, ateliers...

↳ Documentaliste :

il assure la collecte, le traitement et la diffusion des documents traitant d'un sujet défini nécessaire à une entreprise ou un service. On demande fréquemment au

documentaliste d'être spécialiste d'un domaine. Selon son expérience professionnelle, il a plus ou moins de responsabilités : il peut effectuer des tâches purement techniques mais peut aussi animer une équipe, gérer des budgets, analyser l'efficacité du système documentaire.

↳ Éditeur :

il dirige une maison d'édition. Véritable chef d'entreprise, il est présent à toutes les étapes du processus qui aboutit à la vente de livres, de revues, de disques, d'œuvres d'art... Recherche et choix d'ouvrages, suivi de leur fabrication et commercialisation sont les trois volets de son activité. Selon la taille de la société, il assure lui-même ces diverses fonctions ou en délègue une partie à ses collaborateurs.

↳ Libraire :

il est l'intermédiaire entre le livre et le public. Travaillant en collaboration avec les maisons d'édition, le libraire sélectionne et commande auprès d'eux les livres qui

correspondent le mieux à sa clientèle. Il assure les tâches liées à la gestion des stocks (commandes, inventaire, retour des invendus...) même si le prix de vente des livres lui est imposé. Certains libraires organisent des rencontres ou des séances de dédicace avec les auteurs pour animer leur espace de vente. Car le libraire exerce un rôle fondamental d'accueil et de conseil. Ses connaissances littéraires et culturelles sont déterminantes pour orienter la clientèle et la fidéliser.

↳ Responsable d'édition :

il est chargé de la réalisation d'un programme éditorial, du suivi du travail des secrétaires d'édition. Il joue un rôle de coordination mais également de création car il a pour rôle de proposer les titres, les auteurs et parfois les collections. Il gère les comptes d'exploitation des ouvrages dont il a la responsabilité (coûts de réalisation, de fabrication...) et participe à la promotion des ouvrages qu'il édite.

↳ D'autres métiers :

Conservateur de bibliothèque - Secrétaire d'édition - Chargé de veille documentaire - Rédacteur documentaliste - Directeur éditorial

Formations possibles à l'UGA

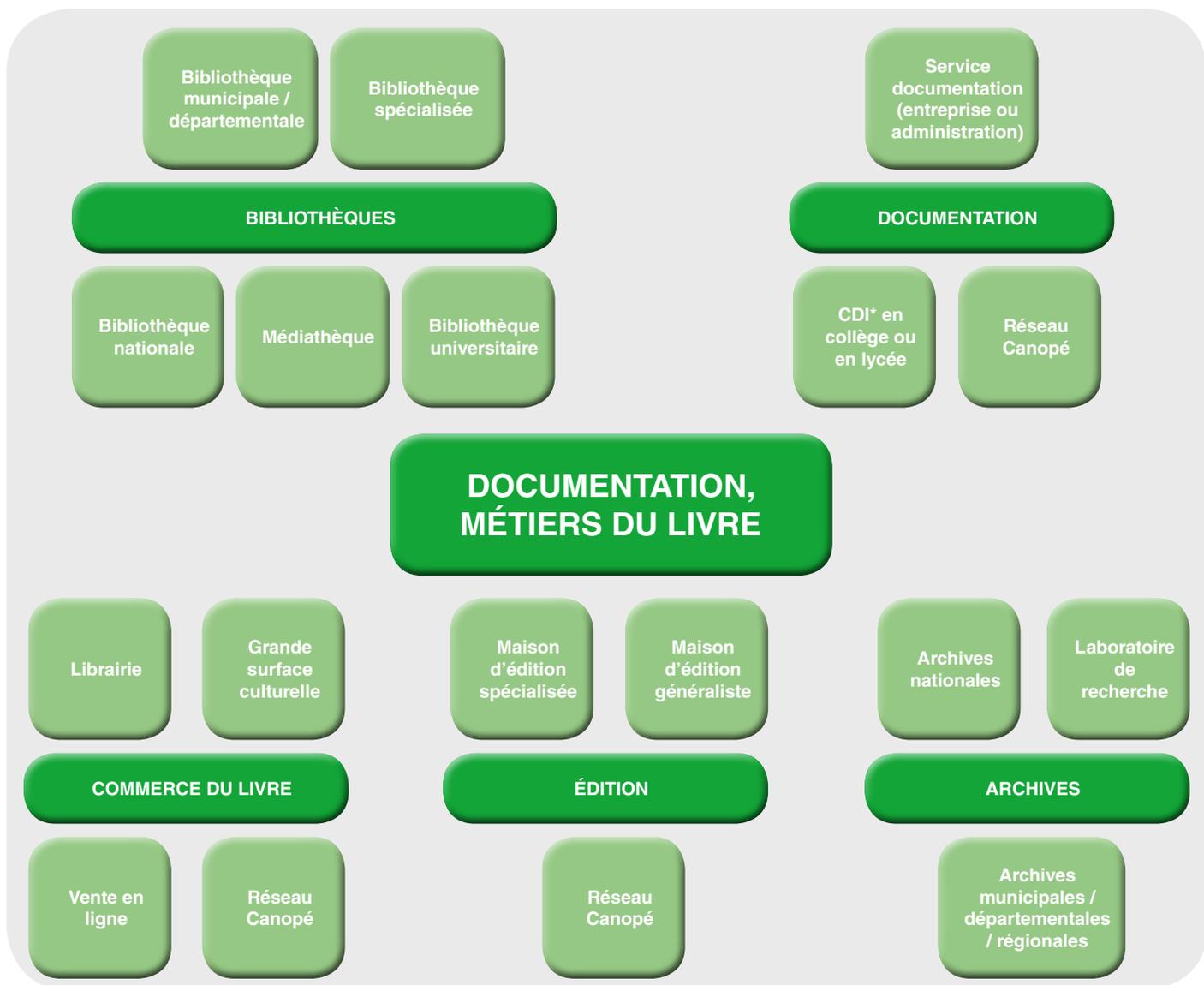
◆ Licence professionnelle (Bac + 3)

- [Métiers des bibliothèques, de la documentation et des archives numériques](#)
- [Responsable des ressources et des projets : littérature et documentation pour la jeunesse](#)

◆ Masters (Bac + 5)

- [Métiers de l'information et de la documentation](#)
- [Métiers de l'édition](#)
- [Métiers des bibliothèques](#)
- [Histoire, philosophie, sociologie des sciences](#)
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), parcours [Documentation](#) (CAPES de documentation)

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- Bibliothèque nationale de France (BNF) : <http://www.bnf.fr/>
- [Les structures régionales du livre](#)
- [Le réseau Canopé](#)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.676 : Les métiers des bibliothèques ; n° 2.677 : Les métiers de la documentation ; n° 2.678 : Les métiers du livre et de l'édition

- **Parcours ONISEP** n° 152 : [Les métiers du livre](#) ; n° 166 : [Les métiers de l'information et de la communication](#)

Ressources numériques

- [Fiches CIDJ](#) sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)

Recherche, Innovation



Ce secteur regroupe tous les professionnels assurant des fonctions de recherche, qu'elle soit fondamentale ou appliquée.

Des liens entre recherche fondamentale et recherche appliquée

La recherche fondamentale a pour but de faire progresser les connaissances tandis que la recherche appliquée a pour objectif de répondre à un besoin en améliorant l'existant dans la plupart des cas. Mais la frontière est parfois mince entre ces deux aspects de la recherche. Dans certains cas, les résultats de la recherche fondamentale trouvent rapidement une application dans l'industrie ou les services et la recherche appliquée peut servir de base de travail pour une recherche fondamentale.

L'innovation

Les résultats de la recherche peuvent être source d'innovation. Ce sont alors les services recherche et développement des entreprises qui, s'appuyant sur l'évolution des connaissances, vont créer des produits, des procédés ou de services innovants dans le but de favoriser la croissance économique de leur entreprise.

Niveau requis : Pour travailler dans le secteur de la recherche et l'innovation, un Bac + 5 (master, diplôme d'ingénieur) est le minimum requis, voire même un Bac + 8 (doctorat), notamment pour exercer comme enseignant-chercheur.

Des exemples de métiers

↳ **Enseignant - chercheur en philosophie :** son travail comporte 2 volants : l'enseignement de la Philosophie auprès des étudiants mais aussi la recherche fondamentale ou appliquée. Il supervise et réalise des travaux de recherche ou d'étude scientifique permettant d'explorer, d'approfondir ou d'enrichir les connaissances de sa discipline, à partir d'un travail bibliographique, en laboratoire et / ou sur le terrain et d'une réflexion personnelle, dans le cadre d'objectifs définis dans les thématiques du

centre de recherche et de l'université de rattachement et selon des règles éthiques. Il participe aussi à la diffusion des connaissances scientifiques auprès de la communauté scientifique en publiant ses travaux et en participant à des conférences et à des colloques nationaux et internationaux. Il contribue aussi à l'évaluation de ses pairs dans les publications et auprès des organismes de financement de la recherche, publics ou privés. En qualité de professeur d'université, il se doit d'assurer la responsa-

bilité d'une formation universitaire, de diriger une équipe ou un centre de recherche et / ou de s'impliquer dans les structures de direction de l'université.

.....
↳ **Chargé de valorisation de la recherche :**

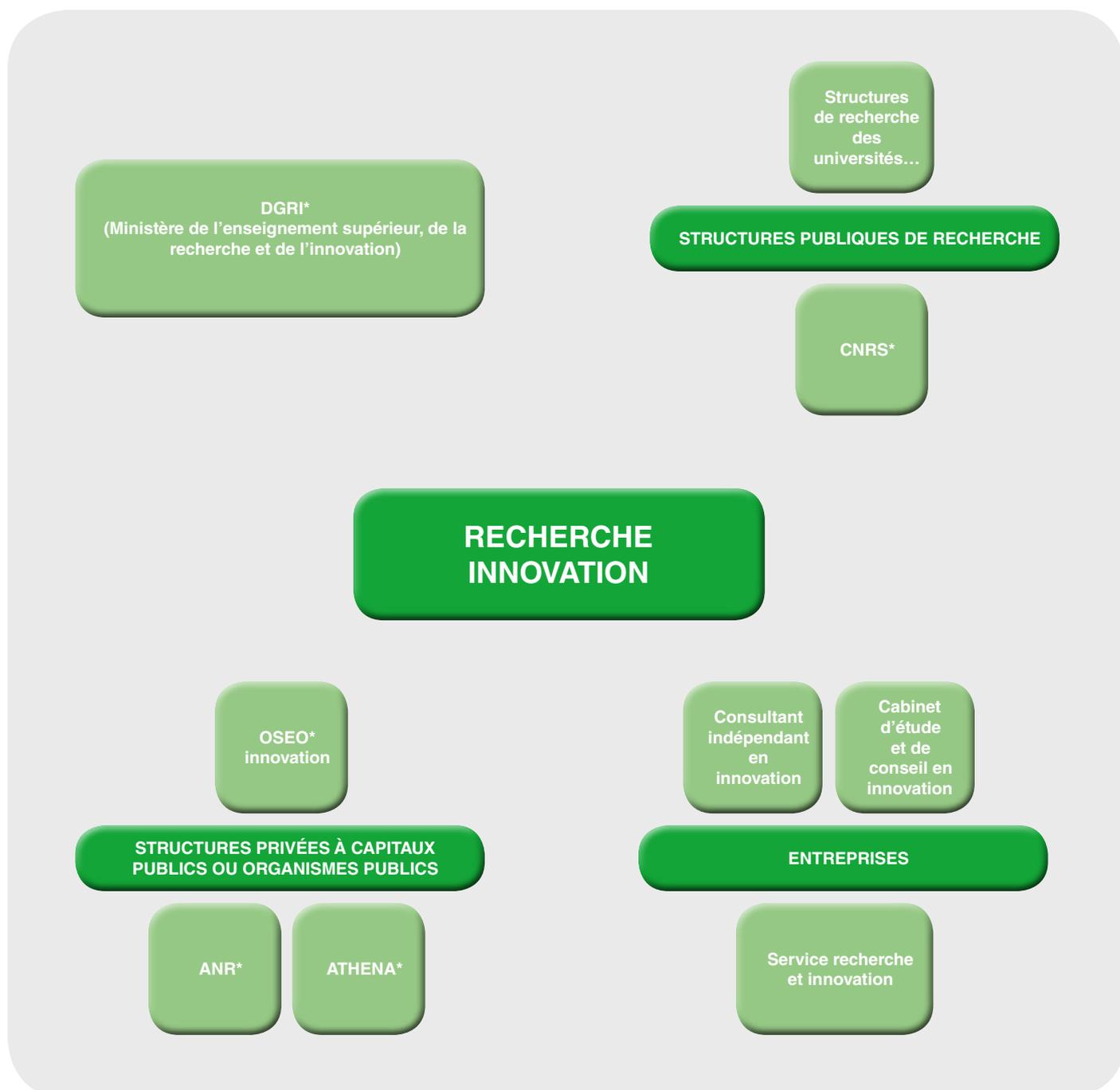
il propose, définit et met en œuvre la politique de valorisation dans un ou plusieurs domaines scientifiques, des activités de recherche de l'établissement, il assure la mise en relation des laboratoires avec le monde institutionnel, économique et social.
.....

Formations possibles à l'UGA

♦ Master (Bac + 5)

- [Philosophie pratique](#)
- [Histoire, philosophie, sociologie des sciences](#)
- [Philosophie ancienne et sciences de l'antiquité](#)
- [Management de l'innovation](#)

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- [Les métiers et l'emploi dans la recherche](#) (ONISEP)
- [Les chercheurs](#) (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)
- [Les enseignants chercheurs](#) (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.45 : Enseignant du supérieur ; n° 2.817 : Les métiers de la recherche

Ressources numériques

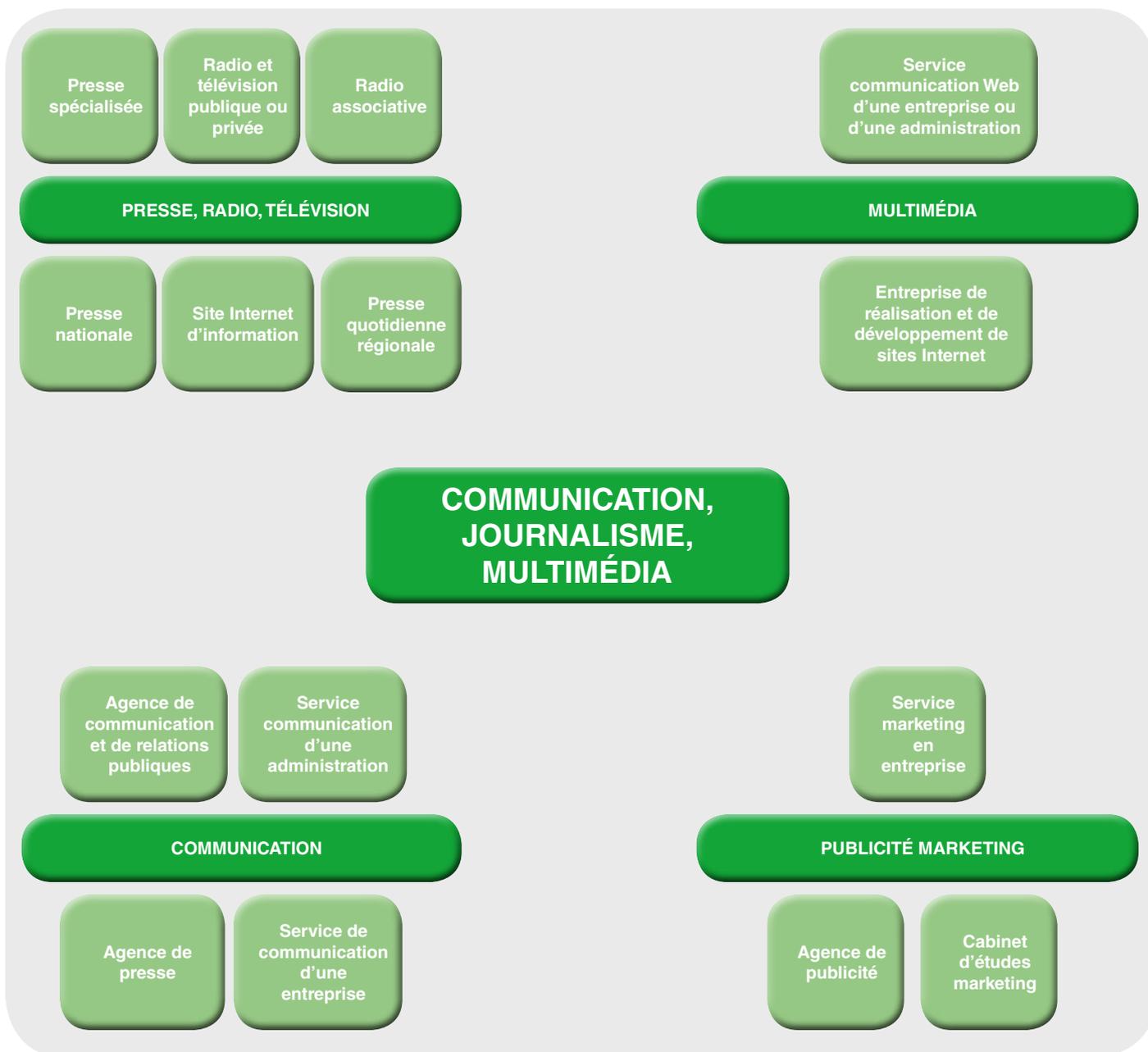
- [Fiches CIDJ](#) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)

Formations possibles à l'UGA

♦ Masters (Bac + 5)

- [Information-communication publique et médias](#)
- [Communication d'entreprise](#)
- [Communication politique et institutionnelle](#)
- [Journalisme](#)
- [Communication marketing et digitale](#)
- [Double compétence : informatique et sciences sociales](#)

Des structures d'emploi possibles



Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.672 : Les métiers de la communication ; n° 2.674 : Les métiers du journalisme ; n° 2.671 : Les métiers de la publicité ; n° 2.334 : Les métiers du marketing

- **Parcours ONISEP** n° 166 : [Les métiers de l'information et de la communication](#) ; n° 130 : [Les métiers du Web](#) ; n° 158 : [Les métiers du sport](#) ; n°169 : [Les métiers du marketing et de la publicité](#)

Ressources numériques

- [Fiches CIDJ](#) sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)

Des secteurs professionnels éventuellement envisageables



Culture, Patrimoine, Tourisme

Les professionnels de ce secteur sont chargés de mettre en valeur le patrimoine et de proposer des activités ludiques, des animations culturelles, des circuits organisés, etc. pour la découverte d'une région.

La palette des métiers de ce secteur est donc très large : de la conception, la production et la commercialisation de produits culturels et touristiques en passant par le développement et la promotion de sites, l'accueil et l'animation... tous ces professionnels sont au service des touristes.

Malgré la crise économique, le tourisme demeure l'un des premiers secteurs d'activité français. La vente constitue le principal gisement d'emplois, notamment grâce au développement de la vente de voyages en ligne (e-tourisme). Dans le domaine de l'accueil et de l'animation, activités cycliques par excellence, le tourisme propose pour l'essentiel des postes précaires et saisonniers, souvent mal rémunérés...

Niveau de recrutement : pour travailler dans le tourisme, les Bac + 2 et Bac + 3 (BTS et licences pro) sont appréciés des recruteurs. Mais les postes d'encadrement, peu nombreux, s'adressent aux Bac + 5.

Des exemples de métiers

↳ Chargé de mission culturelle :

acteur essentiel du développement culturel, il assure l'encadrement des projets de leur conception à leur réalisation. Le chargé de mission culturelle met en place la programmation des événements culturels d'un centre, d'une collectivité ou d'une association. Il conçoit les projets, étudie leur viabilité et assure leur mise en œuvre. En relation permanente avec les partenaires locaux, il établit le planning, le budget et, selon la taille de la structure pour laquelle il travaille, met en place les plans de communication autour des différentes actions menées.

↳ Médiateur culturel :

il coordonne des activités de sensibilisation éducative et culturelle destinées à des publics spécifiques, jouant un rôle social indéniable. Tantôt centré sur la communication, tantôt proche de la gestion, tantôt

associant les deux, le médiateur culturel assure le lien entre l'œuvre et le public.

↳ animateur du patrimoine :

il est chargé de faire connaître le patrimoine architectural, artistique, industriel d'une ville d'Art et d'Histoire en concoctant des circuits, des visites touristiques, de la documentation sur le patrimoine local. Il propose également une formation aux guide-conférenciers, aux enseignants et aux professionnels intéressés (élus, hôteliers, restaurateurs...).

↳ Concepteur de prestations touristiques :

il élabore un produit touristique (circuits, séjours, ...) et coordonne les différentes étapes de réalisation du montage du produit jusqu'à sa mise sur le marché. Il peut être spécialisé sur un type de produit ou une destination. Ce métier s'exerce au

sein d'entreprises de tourisme (tour-opérateurs, séjours linguistiques...) en relation avec différents intervenants (clients, fournisseurs, service commercial). Elle peut impliquer des déplacements (visites de sites, des prestataires, ...).

↳ Directeur d'office du tourisme :

il contribue à l'animation du tourisme local et à la valorisation du patrimoine en mettant en œuvre les prestations susceptibles d'attirer le public dans la région : il fait éditer des documents sur les loisirs, l'hébergement, la restauration... Il peut gérer des festivals et en assurer la promotion ... La gestion budgétaire lui incombe. Il assure le recrutement de personnels qualifiés, et les encadre. Il s'adresse aussi bien à des particuliers qu'au monde professionnel (agences de voyage, tours opérateurs, structures économiques et culturelles lors de congrès ou de séminaires...).

↳ D'autres métiers :

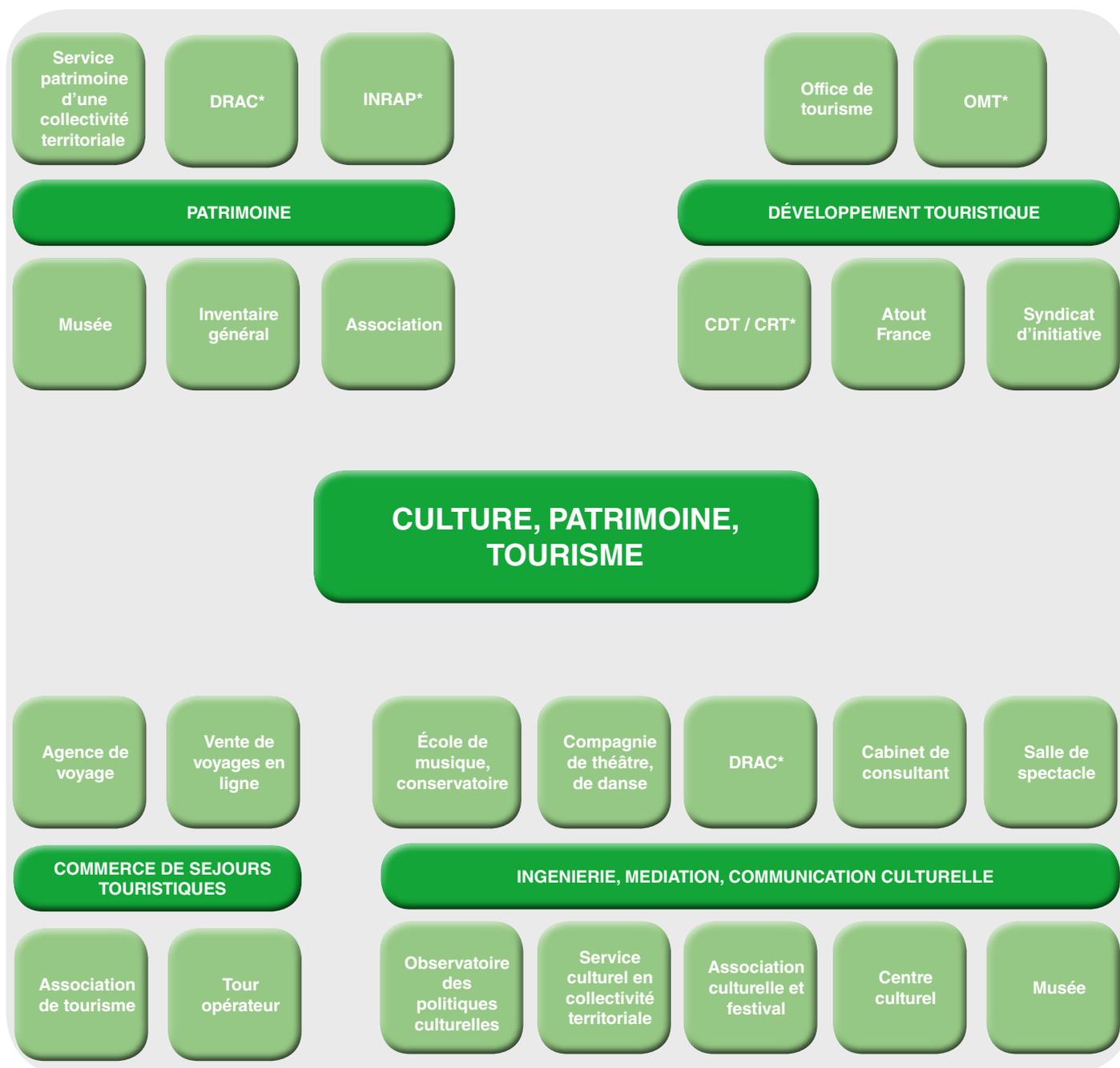
Directeur de centre culturel - Responsable d'agence de voyage - Consultant en ingénierie culturelle - Directeur de manifestation culturelle...

Formations possibles à l'UGA

♦ Masters (Bac + 5)

- [Histoire, philosophie, sociologie des sciences](#)
- [Diffusion de la culture](#)
- [Stratégies économiques du sport et du tourisme](#)

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- [UNATS](#) : Union nationale des associations de tourisme
- [ATES](#) : Association pour le tourisme équitable et solidaire
- [Atout France](#) : Agence de développement touristique de la France
- [Ministère de la culture](#)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.28 : Les métiers du management culturel ; n° 2.381 : Les métiers du tourisme
- **Parcours ONISEP** n° 172 : [Les métiers du tourisme](#) ; n° 159 : [Les métiers de la culture et du patrimoine](#)

Ressources numériques

- [Fiches CIDJ](#) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)

Aménagement, Développement local



Décider de la construction d'infrastructures de transport (voie ferrée, route, etc.), rénover un quartier, choisir de développer des équipements collectifs (terrain de sport, école, bibliothèque, maison de la culture, etc.), ou mettre en valeur une région à travers son patrimoine naturel (parc naturel, littoral, etc.), industriel (promotion d'une industrie locale), ou culturel (musée), tels sont quelques-uns des champs qui relèvent

de l'aménagement et du développement local. Il s'agit donc de prévoir la construction, la rénovation et l'entretien des équipements collectifs relatifs aux transports, au logement, à la santé, à l'éducation, à la culture, au tourisme, à la cohésion sociale, etc. en prenant en compte les problématiques d'environnement.

Les décisions d'aménagement relèvent essentiellement des politiques publiques dans la mesure où les financements relèvent en partie de la collectivité. L'aménagement est encadré par de multiples règles juridiques : loi littoral, plan local d'urbanisme, SCOT - schéma de cohérence territoriale, etc.

Les collectivités locales (région, département, commune, structure intercommunale, etc.) sont les acteurs principaux de ces projets. On parle alors de développement local dont l'objectif est le développement économique, social et culturel d'un territoire, que ce soit un territoire rural, de montagne, littoral ou urbain.

La zone d'intervention des urbanistes, qui participent au développement local, se limite à l'aménagement de la ville.

Les projets d'aménagement passent par plusieurs étapes après une commande politique :

- analyse de la situation de départ en prenant en compte les données sociologiques, économiques, juridiques, historiques dans certains cas, etc.
- étude de faisabilité du projet qui intègre des données financières, juridiques, mais aussi des problématiques environnementales, de développement durable, etc.
- des préconisations sont soumises à l'approbation des élus qui prendront la décision finale.

Compte tenu de la pluridisciplinarité des approches nécessaires dans les projets d'aménagement, des compétences variées sont demandées. Ainsi, des connaissances en droit, économie, sociologie, histoire, géographie, voire même en philosophie ou encore en psychologie (notamment pour le développement social) complétées par une approche des problématiques liées à l'environnement et au développement durable sont-elles appropriées pour accéder à une qualification professionnelle dans le secteur de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement local.

Des exemples de métiers

↳ Chargé d'études en aménagement :

à partir de données quantitatives et qualitatives, il apprécie des situations, effectue un diagnostic, dégage des tendances ou élabore des prévisions dans le cadre d'analyses et d'études spécifiques liées à l'aménagement. Il peut aussi être amené à préconiser des choix et à fournir des outils d'aide à la décision.

↳ Conseiller en développement local :

il participe à la conception et à la mise en œuvre d'une stratégie globale de développement et de dynamisation d'un territoire (ville, région, bassin d'emploi...) en intégrant des préoccupations d'ordre économique (implantation de nouvelles entreprises, protection de l'environnement...),

social (habitat, équipements, services...) et culturel (programme de loisirs, de tourisme...). Son intervention commence par un diagnostic de terrain. Il rassemble des données socio-économiques puis il en fait une analyse, ce qui lui permet de repérer les points forts et les points faibles du secteur étudié. A partir de cette étude préalable, il fait des propositions. Il est ensuite amené à rechercher des financements publics et, quand les actions entrent dans leur phase de réalisation, il est chargé de surveiller la réalisation des travaux.

↳ Conseiller en développement local :

il participe à la conception et à la mise en œuvre d'une stratégie globale de développement et de dynamisation d'un territoire

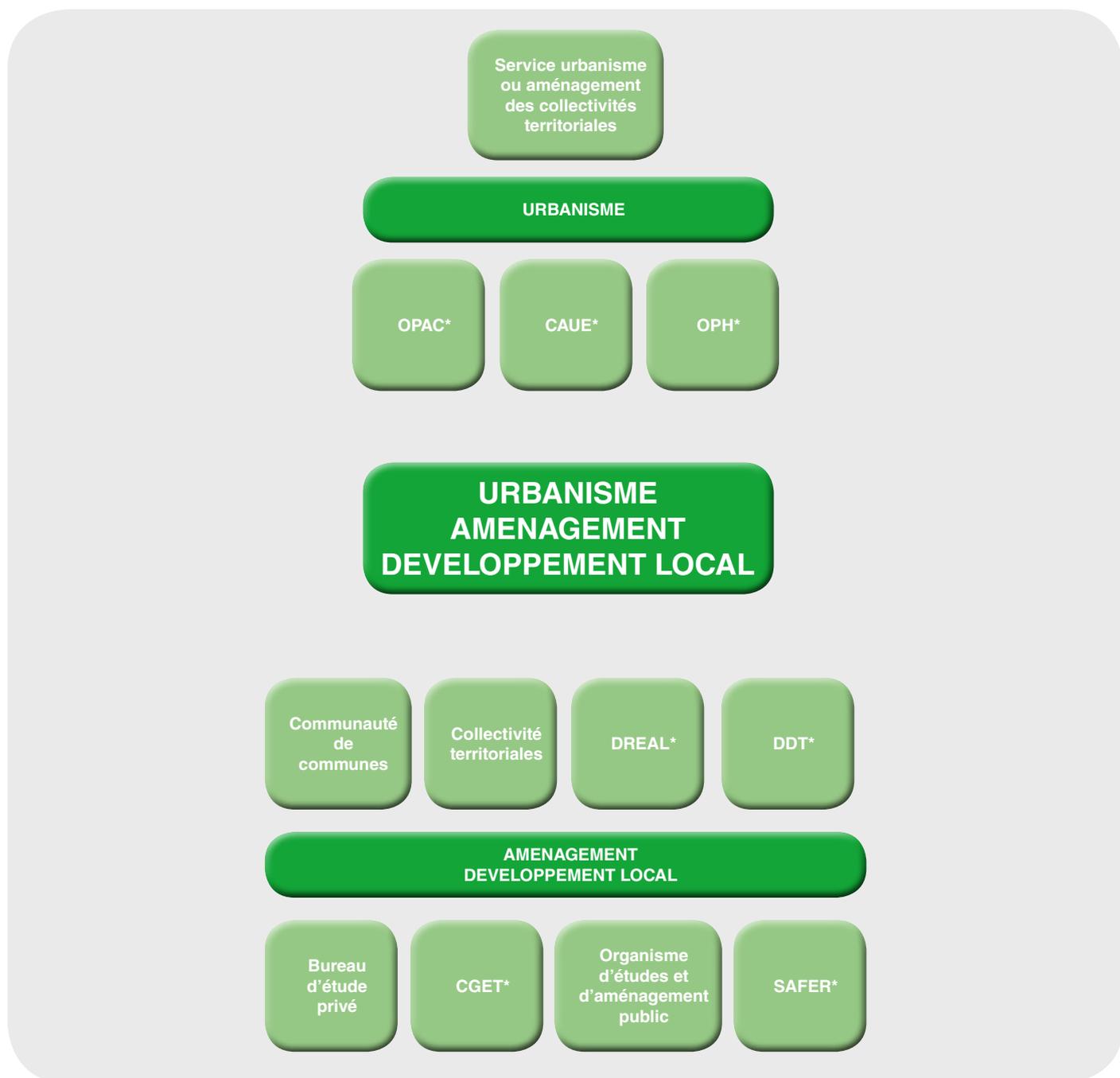
(ville, région, bassin d'emploi...) en intégrant des préoccupations d'ordre économique (implantation de nouvelles entreprises, protection de l'environnement...), social (habitat, équipements, services...) et culturel (programme de loisirs, de tourisme...). Son intervention commence par un diagnostic de terrain. Il rassemble des données socio-économiques puis il en fait une analyse, ce qui lui permet de repérer les points forts et les points faibles du secteur étudié. A partir de cette étude préalable, il fait des propositions. Il est ensuite amené à rechercher des financements publics et, quand les actions entrent dans leur phase de réalisation, il est chargé de surveiller la réalisation des travaux.

Formations possibles à l'UGA

♦ Masters (Bac + 5)

- [Design urbain](#)
- [Urbanisme et projet urbain](#)
- [Urbanisme et coopération internationale](#)

Des structures d'emploi possibles



Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.879 : Les métiers de l'urbanisme et de l'aménagement ; n° 2.878 : Architecte et collaborateur d'architecte
- Parcours ONISEP n° 151 : [Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage](#)

Ressources numériques

- [Fiches CIDJ](#) sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)

Management, Fonctions administratives



Le management consiste à définir une stratégie globale pour une entreprise ou une administration et à en superviser son exécution. Les managers assument donc une double responsabilité, à la fois stratégique et opérationnelle.

Au cœur des services support de la structure, la fonction administration, gestion, organisation, quant à elle, prend en charge le quotidien des activités administratives.

Le management

Une responsabilité stratégique

Cela passe par :

- la définition de la stratégie en terme d'objectifs à atteindre
- l'élaboration des objectifs de modernisation et de développement de l'entreprise
- la définition des grandes lignes de la politique commerciale, de distribution et de conquête de nouveaux marchés, etc.

Une responsabilité opérationnelle

Pour mettre en œuvre cette stratégie, il faut également s'assurer que les moyens organisationnels, techniques, financiers, logistiques, mais aussi humains sont mis en œuvre de façon satisfaisante.

L'administration

Il s'agit :

- d'assurer l'intendance de la structure, par exemple la logistique, l'entretien des bâtiments, la distribution du courrier, la réservation des salles de réunion, etc.
- de veiller à l'application des politiques de sécurité et à l'amélioration des conditions de travail en lien avec les instances représentatives du personnel.

Recrutement : les cadres en charge des services généraux sont présents dans les grandes et moyennes entreprises ainsi que dans l'administration. Dans les petites entreprises, ces missions sont gérées par le dirigeant de l'entreprise ou l'un de ses collaborateurs (assistant de direction, adjoint de direction, directeur administratif et financier...).

L'organisation et l'optimisation des processus administratifs

Les missions de l'organisateur consistent à :

- effectuer un audit d'organisation (recueillir l'expression des besoins, identifier les dysfonctionnements, ...),
- définir et planifier les processus administratifs en relation avec le système d'information de l'entreprise.

Recrutement : Les principaux employeurs sont les sociétés d'audit, de conseil ainsi que les SSII, mais aussi l'administration. Certains organisateurs sont intégrés en tant que salariés au sein de la structure et rattachés soit à une direction administrative, soit à une direction des systèmes d'information. Seules les grandes structures (en particulier de services) ont vocation à créer un poste d'organisateur.

La fonction secrétariat de direction

Elle intervient en support de l'activité d'un ou plusieurs cadres de direction ; elle prend en charge l'organisation quotidienne et le traitement de différents dossiers.

La fonction couvre deux types d'activités qui sont de plus en plus imbriquées :

- la gestion de dossiers ou projets touchant à l'organisation et à la communication interne et externe de l'entreprise comme la gestion de certains dossiers spécifiques (commerciaux, juridiques, relations entre les services centraux et les entités métiers, etc.), l'intervention sur des aspects organisationnels (réunions, déplacements, ...), le suivi dans le cadre d'un reporting aux supérieurs ou autres collaborateurs... et la gestion de la communication entre le cadre dirigeant et son réseau d'interlocuteurs (autres directions ou services, clients externes, médias, etc.).

- la prise en charge du secrétariat au quotidien : traitement du courrier, gestion des agenda(s) et qualification des appels (filtrage, etc.), archivage et classement des documents, des dossiers... et rédaction de notes, rapports, comptes rendus de réunions...

Recrutement : l'assistant ou le secrétaire de direction peuvent occuper cette fonction dans tous types d'entreprises ou d'administrations. C'est toutefois au sein des grandes structures que le statut cadre y est le plus souvent accordé.

Des exemples de métiers

↳ Assistant de direction :

Outre ses fonctions classiques de secrétariat (traitement du courrier, réponses téléphoniques, gestion de l'agenda, classement documentaire, organisation des déplacements et des réunions...), il joue un rôle de « bras droit » du directeur : gestion de dossiers comme les relations avec les clients ou les fournisseurs, coordination entre le siège et les antennes, suivi approfondi de tout ou partie des dossiers confiés à son directeur (études préalables, réalisation de tableaux de bord pour des bilans...). Il peut aussi l'assister sur des manifestations (foires, salons ...) et, dans certaines entreprises, peut être amené à encadrer une équipe de secrétaires.

↳ Attaché d'administration centrale :

C'est un fonctionnaire de l'Etat qui a pour mission de participer, sous l'autorité d'administrateurs civils, à la mise en œuvre des directives gouvernementales. Ses fonc-

tions sont d'ordre administratif : rédaction de textes législatifs, de rapports, de notes, d'études... Ses activités sont alors directement liées à la spécialité de son ministère de rattachement (Economie, Environnement, Affaires culturelles...). Il peut aussi être affecté à un service d'administration générale (gestion du personnel, comptabilité, finances...). Dans tous les cas, il exerce des fonctions de conception et peut être chargé de tâches d'encadrement.

↳ Responsable administratif :

Il coordonne l'ensemble des services administratifs. Il définit et supervise la gestion administrative (procédures, fonctionnement, affaires juridiques, ...) et financière (trésorerie, contrôle de gestion, ...) d'une structure selon les choix stratégiques adoptés par les instances dirigeantes et les réglementations (financières, fiscales et commerciales) nationales ou internationales.

Ses missions peuvent aussi inclure le suivi juridique et fiscal de l'entreprise, les suivis des assemblées générales...

↳ Attaché territorial :

Il participe à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques décidées par les collectivités territoriales dans les domaines administratif, financier, économique, sanitaire et social et culturel. Il peut ainsi se voir confier des missions, des études ou des fonctions comportant des responsabilités particulières (contrôle de gestion, conseil juridique...). Il peut également être chargé des actions de communication interne et externe et de celles liées au développement, à l'aménagement et à l'animation économique, sociale et culturelle de la collectivité. Il exerce des fonctions d'encadrement et dirige un bureau ou un service.

↳ D'autres métiers :

Attaché territorial - Rédacteur territorial - Secrétaire administratif

Formation possible à l'UGA

♦ Masters (Bac + 5)

- [Manager double compétence](#)

Des structures d'emploi possibles



Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.39 : Les métiers du secrétariat

Ressources numériques

- [Fiches CIDJ](#) sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)



Ce secteur regroupe des professionnels travaillant sur des problématiques liées aux difficultés d'ordre social (logement, précarité financière, insertion, difficultés relationnelles, maltraitance...) ou de santé (handicap, dépendance, santé mentale...) que ce soit à travers la gestion de structures d'accueil, l'évaluation ou plus directement l'accompagnement des publics confrontés à ce type de difficultés.

Leur rôle est essentiel dans la lutte contre l'exclusion, pour l'insertion et la reconstruction de liens sociaux. Cela passe par l'accompagnement des chômeurs, l'aide et

l'écoute des personnes en difficulté, le conseil aux familles, la reconstitution des réseaux de solidarité, mais aussi la négociation, l'élaboration de projets... toute action qui permet d'être acteur du développement social.

Parmi ces professionnels, on trouve les directeurs d'établissements sociaux, de maisons de retraite, des chargés de mission sur les politiques de la vieillesse dans un conseil général, des assistants de service social, des éducateurs, des conseillers en insertion sociale et professionnelle, des juristes spécialisés dans la défense des droits de l'homme ...

Niveau requis : Certains des métiers du secteur sont accessibles avec un Bac au minimum un Bac +2 / Bac + 3 tandis que d'autres nécessitent un Bac + 5, notamment les postes de gestion de structures, de coordination et d'évaluation des politiques menées dans le domaine du social.

Des exemples de métiers

↳ Animateur socio-culturel :

ce terme regroupe une large palette de fonctions qui tournent autour des domaines du sport, des loisirs et de la culture. Il a pour mission de favoriser les échanges. Il contribue ainsi à développer une meilleure cohésion sociale à travers des activités de groupe qu'il conçoit, organise et encadre.

↳ Conseiller en emploi et insertion professionnelle :

il conseille et propose des actions d'accompagnement professionnel afin de favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes. Il aide différents publics à résoudre leurs problèmes de recherche d'emploi, de chômage, de reconversion professionnelle ou parfois de simple gestion de carrière. Il accueille et informe les personnes sur le marché du travail, les professions, les formations.

↳ Directeur de CCAS :

à la tête d'un établissement public communal ou intercommunal administré par un conseil d'administration et présidé par le maire, il a pour mission de répondre aux besoins sociaux des habitants, notamment les populations défavorisées ou confrontées à des difficultés sociales. Il coordonne une équipe chargée de mettre en œuvre les missions d'aide sociale obligatoires : instruction de dossiers de RSA, CMU, APA..., aide aux personnes sans abri, information des personnes sur leurs droits et orientation vers les services compétents (CAF, Assurance maladie, pôle emploi...). Selon la politique définie par les élus locaux, il peut mettre en place d'autres formes d'intervention : gestion d'équipements (résidence pour personnes âgées, crèche ou halte-garderie, logements...), services d'aide à domicile, de portage de repas, développement de la citoyenneté et lutte contre l'exclusion dans les quar-

tiers, actions de prévention santé ou service de consultation médicale...

↳ Directeur d'établissement social :

il est responsable de l'encadrement technique, administratif et juridique des établissements sociaux et en assure la gestion financière. Il a en charge les établissements accueillant des mineurs inadaptés ou handicapés, des adultes handicapés ou en difficulté : foyers de l'enfance, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, instituts médico-éducatifs...

↳ Administrateur de mission :

il assiste le chef de mission humanitaire : il gère les aspects administratifs de la mission (suivi du budget, rédaction des rapports financiers pour le siège, gestion du personnel local). Il participe aux réunions de coordination entre les différents acteurs humanitaires, entretient les relations avec les bailleurs de fonds, les autorités locales et les équipes mobilisées.

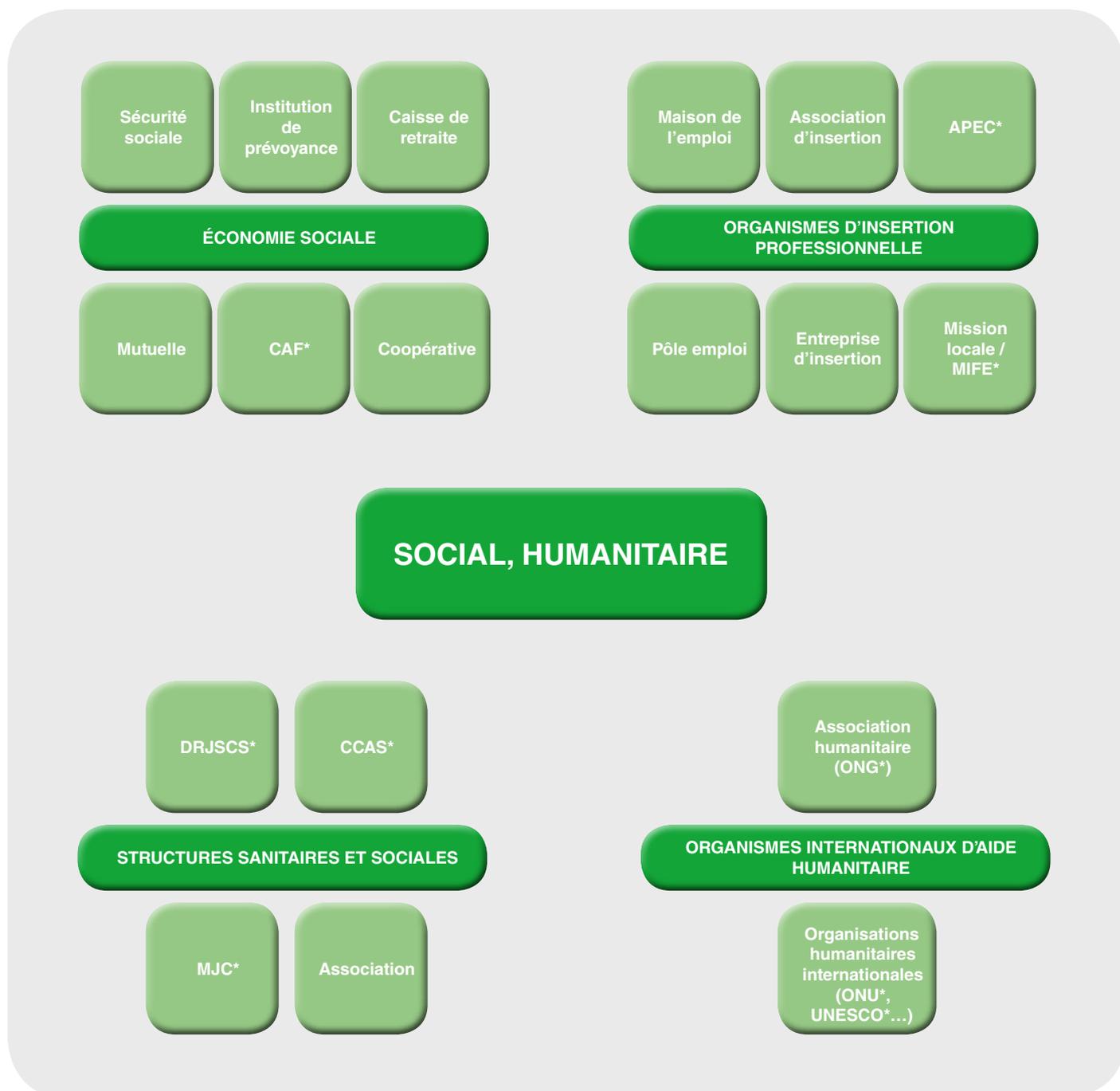
Formations possibles à l'UGA

♦ Licence professionnelle (Bac + 3)

- [Gestion et accompagnement des parcours professionnels](#)

- Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques, parcours [Gérontologie](#)

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- Maison de l'emploi : [exemple du pays voironnais sud Grésivaudan](#) et [coordonnées des maisons de l'emploi de l'Isère](#)
- [Annuaire des maisons de l'emploi en France](#)
- [Sanitaire / social](#) : adresse des structures du secteur
- [Action sociale](#) : registre du social et du médico-social

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.09 : Les métiers de l'humanitaire ; n° 2.76 : Les métiers du social ; n° 2.763 : Les métiers de la médiation ; n° 2.710 : Les métiers de la gestion hospitalière, sanitaire et sociale ; n° 2.767 : Travailler dans l'économie sociale et solidaire
- **Parcours ONISEP** n° 133 : [Les métiers du social](#)

Ressources numériques

- [Fiches CIDJ](#) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)

Ressources humaines



Les professionnels de ce secteur, présents dans toutes les entreprises et organisations, ont pour rôle la prise en charge des salariés, de leur intégration à leur départ et ce, sous différents aspects : recrutement, gestion de la paie et formalités administratives, gestion des carrières, formation, mobilité, relations sociales, communication interne...

Marché de l'emploi : Les deux tiers des salariés de ce domaine travaillent dans une entreprise ou une administration, le tiers restant dans des cabinets indépendants, centrés soit sur le recrutement soit sur le conseil dans la gestion des RH.

Recrutement : les besoins en professionnels de la gestion RH vont du niveau Bac + 2 à Bac +5. Les titulaires d'un Bac + 2 ou Bac + 3 occuperont des postes opérationnels tandis que les titulaires d'un Bac + 5 seront positionnés sur les aspects plus stratégiques : politique de rémunération, de formation, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, négociations collectives... en relation directe avec la direction.

Des exemples de métiers

↳ Assistant Ressources Humaines :

il réalise le suivi administratif de la gestion du personnel (contrats, absences, visites médicales, déclarations aux organismes sociaux, ...) et de la formation continue selon la législation sociale, la réglementation du travail et la politique des ressources humaines de la structure. Il peut préparer et contrôler les bulletins de salaires ou peut réaliser le suivi de contrats d'externalisation de services (paies, ...).

↳ Consultant en recrutement :

il définit en collaboration avec l'entreprise cliente, le profil de la personne recherchée. Il rédige une définition de fonctions ainsi qu'un descriptif des activités de l'entreprise cliente. Il rédige également l'annonce et sélectionne des candidatures ou des candidats à présenter à l'entreprise

cliente.

↳ Chargé de formation :

il met en œuvre la politique de formation d'une structure ou assiste les dirigeants dans leur politique de formation selon les orientations stratégiques et les objectifs de développement visés. Il analyse et diagnostique les besoins de l'entreprise et conduit les audits pour proposer des actions, élaborer des plans de formation. Il peut être amené à suivre le bon déroulement des formations et à en établir le bilan. Enfin, il joue un rôle de prospective et de commercialisation.

↳ Animateur de formation :

il est responsable de la formation professionnelle d'une catégorie de personnel dans l'entreprise, du personnel nouvellement embauché ou de l'ensemble du

personnel pour un domaine spécifique. Il peut être chargé de la préparation et de l'organisation matérielle de la formation.

↳ Conseiller Pôle Emploi :

il prend en charge les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi et définit le projet individuel avec la personne (emploi, création d'entreprise, formation, ...). Il lui propose des actions et des axes d'évolution, la conseille dans ses démarches. Il peut concevoir et animer des actions collectives sur des thèmes liés à la formation, l'emploi. Il apporte aide et conseils aux entreprises pour affiner la définition des profils de poste, suivre la diffusion des offres d'emploi, accompagner dans la mise en place des mesures d'aide à l'embauche, informer sur la législation concernant les recrutements...

Formations possibles à l'UGA

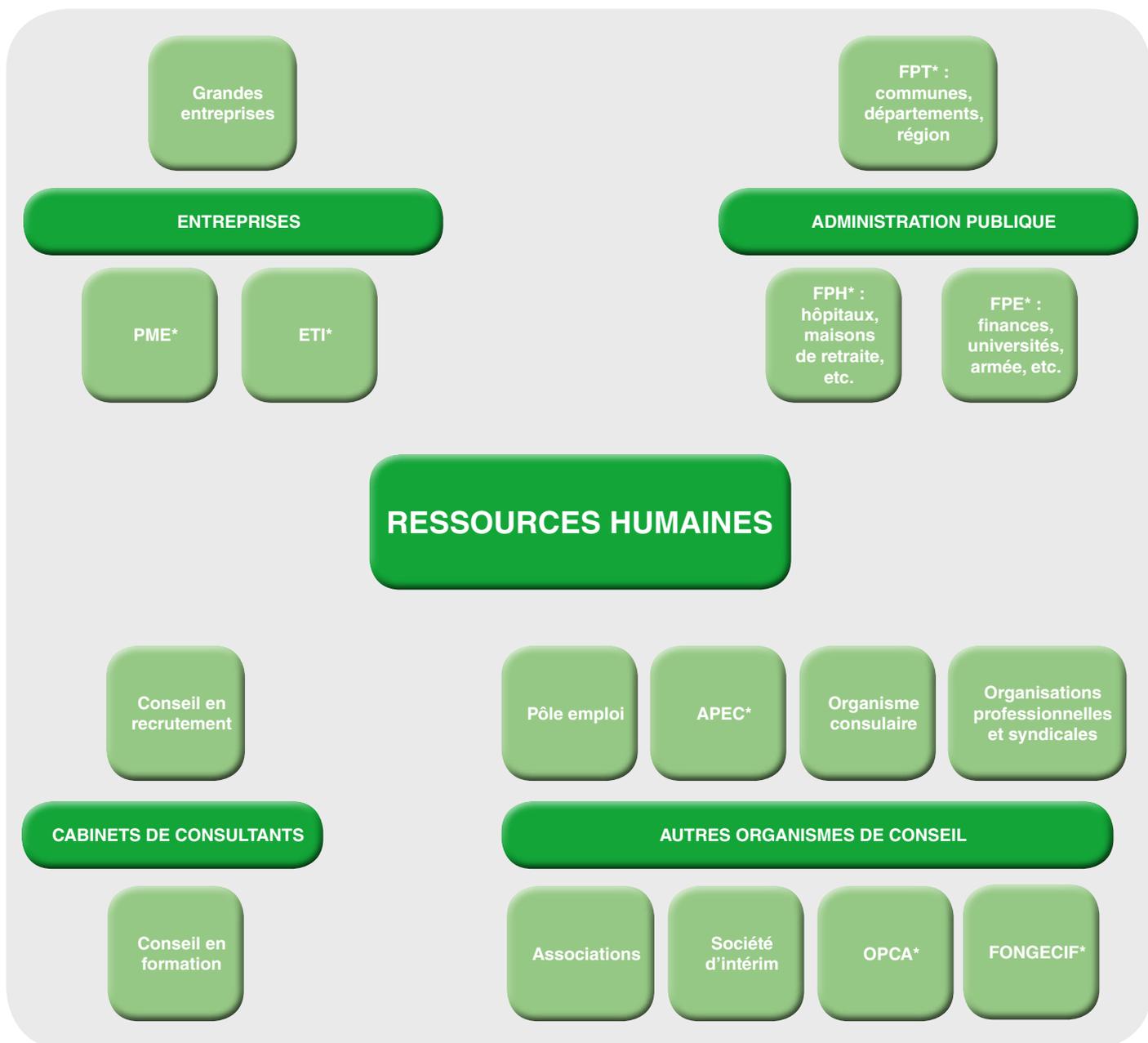
♦ Licence professionnelle (Bac + 3)

- [Gestion et accompagnement des parcours professionnels](#)

♦ Master (Bac + 5)

- [Management stratégique des ressources humaines](#)

Des structures d'emploi possibles



Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.335 : Les métiers des ressources humaines
- Parcours ONISEP n° 150 : [Les métiers de la comptabilité et de la gestion](#)

Ressources numériques

- Fiches CIDJ sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)

Sigles utilisés

[ANMT](#) : Archives nationales du monde du travail
[ANR](#) : Agence nationale de la recherche
[AFPFA](#) : Association pour la formation professionnelle des adultes
[APEC](#) : Association pour l'emploi des cadres
[ATHENA](#) : Alliance nationale des sciences humaines et sociales
[CAF](#) : Caisse d'allocations familiales
[CAUE](#) : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
[CCAS](#) ou [CCAS](#) : Centre communal d'action sociale
[CCI](#) : Chambre de commerce et d'industrie
CDI : Centre de documentation et d'information
[CDT / CRT](#) : Comité départemental du tourisme / Comité régional du tourisme
[CEREQ](#) : Centre d'études et de recherche sur les qualifications
[CFA](#) : Centre de formation d'apprentis
[CGET](#) : Commissariat général à l'égalité des territoires
[CMS / CMP](#) : Centre médicosocial / Centre médico psychologique
[CNAM](#) : Centre national des arts et métiers
[CNED](#) : Centre national d'enseignement à distance
[CNRS](#) : Centre national de la recherche scientifique
[DDT](#) : Direction départementale des territoires
[DGESCO](#) : Direction générale de l'enseignement scolaire
[DGRI](#) : Direction générale de la recherche et de l'innovation (ministère de l'éducation nationale)
[DRAC](#) : Direction régionale des affaires culturelles
[DREAL](#) : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
[DRJSCS](#) : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
[DSDEN](#) : Direction des services départementaux de l'éducation nationale
[EPHAD](#) : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
[ETI](#) : Entreprise de taille intermédiaire
[FONGECIF](#) : Fonds pour la gestion du congé individuel de formation
[FPE](#) : Fonction publique d'état
[FPH](#) : Fonction publique hospitalière
[FPT](#) : Fonction publique territoriale
[GRETA](#) : Groupement d'établissements
[IGAENR](#) : Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche
[IGEN](#) : Inspection générale de l'éducation nationale
[INED](#) : Institut national d'études démographiques
[MIFE](#) : Maison de l'information sur la formation et l'emploi
[MJC](#) : Maison des jeunes et de la culture
[OMT](#) : Organisation mondiale du tourisme
[ONG](#) : Organisation non gouvernementale ([ONG de défense de l'environnement](#))
[ONU](#) : Organisation des Nations Unies
[OPAC](#) : Office public d'aménagement et de construction
[OPCA](#) : Organisme paritaire collecteur agréé
[OPH](#) : Office public de l'habitat
[OSEO innovation](#) : Structure de financement des entreprises innovantes
[SAFER](#) : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
[TPE / PME](#) : Très petite entreprise (ou microentreprise) / Petite et moyenne entreprise
[UNESCO](#) : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

DES ÉTUDES À L'EMPLOI

> PHILOSOPHIE

>> Septembre 2018



Réalisé par le service Publication Information Communication

Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle - UGA